

( Du samedi au samedi et séjour dizaine) Arrivée à partir de 16h et Départ avant 10 h.

## Rose Hill

Mobil-home 4 personnes 2 chambres de 22 à 25 m<sup>2</sup> (selon modèle)

TV, terrasse couverte, 6,6 x 3,8 m, - de 8 ans tarifs jusqu'à 4 personnes

1 chambre avec 1 lit (140 x 190), 1 chambre avec 2 lits jumeaux (80 x 190), salon, kitchenette 4 feux gaz, salle d'eau (douche et lavabo), wc séparés.

	Du 27.04 au 30.06	Du 30.06 au 07.07	Du 07.07 au 28.07	Du 28.07 au 04.08	Du 04.08 au 25.08	Du 25.08 au 01.09	Du 01.09 au 08.09***
<b>Semaine</b>	<b>260 €</b>	<b>380 €</b>	<b>630 €</b>	<b>750 €</b>	<b>850 €</b>	<b>500 €</b>	<b>260 €</b>
<b>Quinzaines PROMO</b>	23.06 au 07.07 <b>640€ - 580 €</b>	07.07 au 21.07 Et 14.7 au 28.7 <b>+260€ - 1180 €</b>	21.07 au 04.08 <b>+380€ - 1300 €</b>	18.08 au 01.09 <b>+350€ - 1270 €</b>			
		30.06 au 14.07 <b>+10€ - 945 €</b>	28.07 au 11.08 <b>+600€ - 1570 €</b>				

## Moka & Sirius

Mobil-home ou chalet 4 à 6 personnes 2 chambres 28 ou 30 m<sup>2</sup>

TV, terrasse couverte, tarifs jusqu'à 6 personnes

	Du 27.04 au 30.06	Du 30.06 au 07.07	Du 07.07 au 28.07	Du 28.07 au 04.08	Du 04.08 au 25.08	Du 25.08 au 01.09	Du 01.09 au 08.09***
<b>Semaine</b>	<b>265 €</b>	<b>350 €</b>	<b>660 €</b>	<b>770 €</b>	<b>870 €</b>	<b>660 €</b>	<b>265 €</b>
<b>Quinzaines PROMO</b>	23.06 au 07.07 <b>645€ - 585 €</b>	07.07 au 21.07 et 14.7 au 28.7 <b>+220€ - 1260 €</b>	21.07 au 04.08 <b>+430€ - 1370 €</b>	18.08 au 01.09 <b>+530€ - 1450 €</b>			
		30.06 au 14.07 <b>+10€ - 960 €</b>	28.07 au 11.08 <b>+640€ - 1610 €</b>				

**Moka** Mobil-home 4 à 6 personnes 2 chambres 28 m<sup>2</sup> 7,2 x 3,9 m, +8 ans  
1 chambre avec 1 lit (140 x 190), 1 chambre avec 2 lits jumeaux (80 x 190),  
salon convertible (130 x 190), kitchenette 4 feux gaz, salle d'eau (douche et lavabo), wc séparés.

**Sirius** Chalet 4 à 6 personnes 2 chambres 30 m<sup>2</sup> 7,8 x 3,9 m, + de 12 ans (renové 2013)  
1 chambre avec 1 lit (140 x 190), 1 chambre avec 2 lits jumeaux (80 x 190), salon convertible (130 x 190),  
kitchenette avec 4 plaques électriques, salle d'eau (douche et lavabo), wc séparés.

## Vacoa

Mobil-home ou chalet 4 à 6 personnes 2 chambres 28m<sup>2</sup>

TV, terrasse couverte, 7,2 x 3,9 m, -8 ans relooking 2014, tarifs jusqu'à 6 personnes

1 chambre avec 1 lit (140 x 190), 1 chambre avec 2 lits jumeaux, (80 x 190), salon convertible (130 x 190), kitchenette 4 feux gaz, salle d'eau (douche et lavabo), wc séparés.

	Du 27.04 au 30.06	Du 30.06 au 07.07	Du 07.07 au 28.07	Du 28.07 au 04.08	Du 04.08 au 25.08	Du 25.08 au 01.09	Du 01.09 au 08.09***
<b>Semaine</b>	<b>305 €</b>	<b>390 €</b>	<b>700 €</b>	<b>810 €</b>	<b>910 €</b>	<b>700 €</b>	<b>305 €</b>
<b>Quinzaines PROMO</b>	23.06 au 07.07 <b>695€ - 635 €</b>	07.07 au 21.07 Et 14.7 au 28.7 <b>+400€ - 1320 €</b>	21.07 au 04.08 <b>+510€ - 1430 €</b>	18.08 au 01.09 <b>+610€ - 1530 €</b>			
		30.06 au 14.07 <b>+100€ - 1040 €</b>	28.07 au 11.08 <b>+720€ - 1690 €</b>				

## Séjour 10 - 11 jours - juillet/ août

du samedi au mercredi = 11 jours  
du mercredi au samedi = 10 jours  
(dates non modifiables)

	Du samedi 07.07 au mercredi 18.07	Du mercredi 18.07 au samedi 28.07	Du samedi 28.07 au mercredi 08.08	Du mercredi 08.08 au samedi 18.08	Du samedi 18.08 au mercredi 29.08
	<b>1100 €</b>	<b>1000 €</b>	<b>1330 €</b>	<b>1300 €</b>	<b>1210 €</b>

## Floral

Mobil-home 6 personnes 3 chambres 30 m<sup>2</sup> à 32 m<sup>2</sup>

TV, terrasse couverte, 8,1 x 4 m, de 2016, tarifs jusqu'à 6 personnes

1 chambre avec 1 lit (140 x 190), 2 chambres avec 2 lits jumeaux (80 x 190), salon, kitchenette 4 feux gaz, salle d'eau (douche et lavabo), wc séparés.

	Du 27.04 au 30.06	Du 30.06 au 07.07	Du 07.07 au 28.07	Du 28.07 au 04.08	Du 04.08 au 25.08	Du 25.08 au 01.09	Du 01.09 au 08.09***
<b>Semaine</b>	<b>335 €</b>	<b>435 €</b>	<b>780 €</b>	<b>900 €</b>	<b>1020 €</b>	<b>780 €</b>	<b>335 €</b>
<b>Quinzaines PROMO</b>	23.06 au 07.07 <b>770€ - 710 €</b>	07.07 au 21.07 Et 14.7 au 28.7 <b>+560€ - 1500 €</b>	21.07 au 04.08 <b>+680€ - 1620 €</b>	18.08 au 01.09 <b>+800€ - 1720 €</b>			
		30.06 au 14.07 <b>+215€ - 1160 €</b>	28.07 au 11.08 <b>+920€ - 1890 €</b>				

Week-end et court séjour hors saison : arrivée dès 9h, départ avant 18 h.

	Rose Hill	Vacoa	Floréal
2 nuits/3 jours	110 €	140 €	165 €
3 nuits/4 jours	140 €	175 €	185 €

## WEEK-ENDS SPECIAUX

	Rose Hill	Vacoa	Floréal
1 <sup>er</sup> mai : Tarifs unique	195 €	220 €	245 €
8 mai - Ascension : Tarifs spéciaux	7 nuits Du 05.05 au 12.05	260 €	335 €
	8 nuits Du 05.05 au 13.05	295 €	380 €

Selon modèles : 4 ou 6 personnes (tente et igloo interdits sur parcelle).  
Caution sur les localités : 300 € chèque ou espèces, ou prise sur la carte bancaire (non débite).  
Frais de dossier à la semaine : 24 €. Frais de dossier week-end : 14 €.  
Taxe de séjour et taxe supplémentaire : 0,66 € par jour et par personne de plus de 18 ans  
Garantie annulation (facultative) : 5,80 % du montant du séjour.  
Circulation : badge d'accès (barrière) cautionné 30 €. Bracelet de présence : obligatoire en juillet et août dès 4 ans cautionné 20€ par bracelet.  
Solde payable 30 jours avant l'arrivée : Chèques Vacances, Carte Bleue, espèces ou chèque bancaire.  
1 chien maximum par location : 5,20 €/jour (prévoir son couchage, les couvertures et les couvertures de la location lui sont interdites)  
Photos et plans non contractuels, l'agencement des locations peut varier selon les modèles.  
\*\*\* Dernière date d'arrivée possible : 01/09/2018, pour toute arrivée au 01/09/2018, possible de réserver pour 1, 2 ou 3 semaines  
\*\* Offre valable pour 3 semaines consécutives comprises entre le 27/04 et 30/06/2018

du 27/04 au 30/06, 2 semaines réservées la 3<sup>e</sup> OFFERTE !\*\*

# Tarifs Emplacements 2018

	du 30/06 au 07/07	du 07/07 au 28/07	du 28/07 au 25/08	du 25/08 au 01/09	du 01/09 au 08/09
<b>Forfait 2 personnes + véhicule</b> 2 persons package + vehicle	<b>26,50 €</b>	<b>29,60 €</b>	<b>37,50 €</b>	<b>29,60 €</b>	<b>26,50 €</b>
<b>Personne supplémentaire (plus de 12 ans)</b> Extra person (more than 12 years old)	<b>9 €</b>	<b>9,60 €</b>	<b>13 €</b>	<b>9,60 €</b>	<b>9 €</b>
<b>Enfant (de 0 à 12 ans)</b> Child (from 0 to 12 years old)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Électricité 10 ampères</b> Electricity 10 A	<b>8,60 €</b>	<b>8,60 €</b>	<b>8,60 €</b>	<b>8,60 €</b>	<b>8,60 €</b>
<b>Chien non classé dangereux</b> Dog not classified as dangerous	<b>5,20 €</b>	<b>5,20 €</b>	<b>5,20 €</b>	<b>5,20 €</b>	<b>5,20 €</b>

Maximum 6 personnes sur un emplacement forfait 2 personnes.

Frais de dossier : 24 €. Taxe de séjour et taxe supplémentaire : 0,66 € par jour et par personne de plus de 18 ans.  
Garantie annulation (facultative) : 5,80 % du montant du séjour.  
Circulation : badge d'accès (barrière et sanitaires) cautionné 30 €. Solde et séjour payables à l'arrivée : Chèques Vacances, Carte Bleue ou espèces (chèque bancaire refusé). Bracelet de présence : obligatoire en juillet et août dès 4 ans cautionné 20€ par bracelet.

\* Taxe de séjour : à l'impression de ce document, la communauté d'agglomération du pays royanais, ne nous a pas informés de ses conditions tarifaires 2018. Au cas où un vote annulerait la taxe de séjour journalière au profit d'une taxe de séjour forfaitaire globale pour la saison, tous les tarifs résidents, localités et caravanes, tentes éditées ce jour se verraient automatiquement modifiés. Tous les contrats et réservations déjà enregistrés avant la date de délibération de la communauté d'agglomération seraient imputés de cette modification et seraient réévalués sur ces nouvelles bases. Un nouveau document rectificatif vous serait alors adressé annulant les précédents contrats ou réservations.

## Règlement intérieur 2018

Établissement sous vidéosurveillance : loi n°95-73 du 21 janvier 95 et Décret n°96-926 du 17 octobre 96 et loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 06/08/2004. Le présent règlement intérieur et règlement général du camping s'applique à tous les vacanciers, résidents, tour opérateur, loueurs, ou leurs occupants même occasionnels, part tout mode de réservation en ligne, dernière minute, courrier ou sur site. Cela implique que le futur vacancier aura pris connaissance, acceptera et respectera les tarifs, règlements et conditions liés au bon déroulement de son futur séjour.  
**RECEPTION** : Juillet - Août de 9h à 12h00 et de 15h à 19h ; hors saison voir affichage ; téléphone d'urgence et interphone aux barrières d'accès. Accès + PMR + aménagé contacter la réception. Documentations, informations et plans y sont à votre disposition.  
**REGLEMENT** : Elle est limitée à un maximum de 4 à 6 personnes (bébé inclus), selon le type d'emplacement ou de local ; Le camping se réserve le droit de refuser l'accès à l'emplacement ou à la location à un client qui se présentera avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisée, un bébé étant compté comme une personne.  
**DEPARTS ANTICIPES** : Emplacements ou localités, quel que soit le motif du fait du locataire (météo ou autre), AUCUN remboursement ne sera effectué.

**I - ACCES CAMPING**  
**ACCES VEHICULE** : Un seul véhicule est autorisé pour chaque emplacement. Un badge d'accès pour les barrières automatiques est alors attribué à titre personnel et soumis à caution de 30 €. En cas de perte ou de dégradation, le badge est alors facturé. Le badge ouvre les barrières de 7h à 23h (hors éventuelles horaires spéciaux affichés lors des feux d'artifice de l'été). Arrivée ou accès de nuit interdits.  
**CIRCULATION** : Limitée à 10km/h. Les barrières sont fermées de 23h00 à 7h00 toute la saison. Par respect des autres vacanciers, les départs matinaux avant 7h00 sont interdits. Merci de respecter le sens de circulation établis.

**VELOS** : Leur circulation implique le respect du code de la route et des mesures de sécurité. De nuit, les vélos enfants ou adultes non munis d'éclairage sont interdits pour des raisons de sécurité. Conformément au code de la route, le casque vélo est obligatoire pour la sécurité des enfants.  
**II - ACCES VACANCIERS**  
**BRACELET DE PRESENCE** : Obligatoire en juillet et août pour toute personne, tout résident dès 4 ans, séjournant au camping Les Ormeaux. Il s'agit d'un modèle fixe dominant accès au camping et à ses prestations. L'accès de jour ou de nuit se verra interdit à toute personne non portuse du bracelet aux endroits suivants : camping, espaces aquatiques, jeux, animations, sanitaires, etc... à l'exception du snack. Chaque bracelet est soumis à caution : 20 € par bracelet. Tout bracelet non restitué ou intentionnellement coupé ou détérioré sera facturé 20€. HORS HORAIRES RECEPTION déposer les bracelets dans la boîte à lettres et la caution (chèque ou N° CB) sera passée au destructeur de papier.  
**VISEURS** : Ils devront s'annoncer en réception aux heures d'ouverture et obligatoirement stationner leur véhicule sur le parking extérieur. Les accès aux piscines, toboggans, jeux, sanitaires ne leur sont pas autorisés ; ils devront se conformer au présent règlement intérieur.

**MINEURS** : Pour un séjour individuel ou en groupe les moins de 18 ans hors du domicile familial non accompagnés d'un moins un de leur parent ou administrateur légal résidant sur le même emplacement ou localité ne sont pas acceptés pour des raisons de sécurité : le camping ne répondant pas aux normes des centres de vacances ou de loisirs (décret 2002-883 du 3 mars 2002). Cette clause s'applique également aux clients en sous-location. Pour information : Le fait de ne pas fréquenter ou utiliser certaines prestations du camping par goût ou pour raisons médicales ou autres... ne donne droit à aucune remise sur les différentes tarifications du camping. En cas de vol : Le camping ne garantit pas les vacanciers contre le vol de leurs effets ou biens personnels, c'est au campeur de prendre une assurance personnelle : ex : Fédération Française de Camping et Caravaning ou toute autre compagnie, pour se prémunir du vol, des dommages accidentels, de l'incendie ou tout autre désagrément. Le camping vous invite à être discret sur vos matériels (antivol vélo etc...) et de ne pas avoir d'objets de grande valeur, appareils électriques ou numériques, laissés à la vue de tout passant.

**III - SNACK**  
Le locataire-gérant assure ses affichages et ses horaires d'ouverture, ses approvisionnements. Le camping ne peut être tenu responsable de ses tarifs ni de ses prestations.  
Pain - frites - pizzas - boissons - glaces et plats à emporter y sont proposés en juillet et août.  
**BAR** : En application des lois en vigueur, toute boisson alcoolisée sera refusée aux mineurs, ou à un adulte dont le degré d'alcoolisation serait déjà suffisant. Un document justifiant de votre date de naissance peut vous être demandé.  
**IV - PRESTATIONS DU CAMPING SUR PLACE**  
**MACHINES A LAVER ET A SECHER** : Jetons en vente en réception aux heures d'ouverture.  
**WIFI** : Le wifi est distribué uniquement dans le secteur bar-snack ; il n'est en revanche pas distribué aux emplacements. En 78-17, tous les réseaux internet et téléphonie sont saturés sur la région. Le camping, comme notre prestataire LCOPIA ne peuvent garantir la qualité ou le suivi de la diffusion internet liés aux réseaux, antennes ou à la sur-fréquentation. Inscription wifi en réception : 3 € à l'inscription sur présentation d'une pièce d'identité. Un code est attribué pour chaque appareil.

**ACCES VEHICULE** : Un seul véhicule est autorisé pour chaque emplacement. Un badge d'accès pour les barrières automatiques est alors attribué à titre personnel et soumis à caution de 30 €. En cas de perte ou de dégradation, le badge est alors facturé. Le badge ouvre les barrières de 7h à 23h (hors éventuelles horaires spéciaux affichés lors des feux d'artifice de l'été). Arrivée ou accès de nuit interdits.  
**CIRCULATION** : Limitée à 10km/h. Les barrières sont fermées de 23h00 à 7h00 toute la saison. Par respect des autres vacanciers, les départs matinaux avant 7h00 sont interdits. Merci de respecter le sens de circulation établis.

**VELOS** : Leur circulation implique le respect du code de la route et des mesures de sécurité. De nuit, les vélos enfants ou adultes non munis d'éclairage sont interdits pour des raisons de sécurité. Conformément au code de la route, le casque vélo est obligatoire pour la sécurité des enfants.

**II - ACCES VACANCIERS**

**BRACELET DE PRESENCE** : Obligatoire en juillet et août pour toute personne, tout résident dès 4 ans, séjournant au camping Les Ormeaux. Il s'agit d'un modèle fixe dominant accès au camping et à ses prestations. L'accès de jour ou de nuit se verra interdit à toute personne non portuse du bracelet aux endroits suivants : camping, espaces aquatiques, jeux, animations, sanitaires, etc... à l'exception du snack. Chaque bracelet est soumis à caution : 20 € par bracelet. Tout bracelet non restitué ou intentionnellement coupé ou détérioré sera facturé 20€. HORS HORAIRES RECEPTION déposer les bracelets dans la boîte à lettres et la caution (chèque ou N° CB) sera passée au destructeur de papier.

**VISEURS** : Ils devront s'annoncer en réception aux heures d'ouverture et obligatoirement stationner leur véhicule sur le parking extérieur. Les accès aux piscines, toboggans, jeux, sanitaires ne leur sont pas autorisés ; ils devront se conformer au présent règlement intérieur.

**MINEURS** : Pour un séjour individuel ou en groupe les moins de 18 ans hors du domicile familial non accompagnés d'un moins un de leur parent ou administrateur légal résidant sur le même emplacement ou localité ne sont pas acceptés pour des raisons de sécurité : le camping ne répondant pas aux normes des centres de vacances ou de loisirs (décret 2002-883 du 3 mars 2002). Cette clause s'applique également aux clients en sous-location. Pour information : Le fait de ne pas fréquenter ou utiliser certaines prestations du camping par goût ou pour raisons médicales ou autres... ne donne droit à aucune remise sur les différentes tarifications du camping. En cas de vol : Le camping ne garantit pas les vacanciers contre le vol de leurs effets ou biens personnels, c'est au campeur de prendre une assurance personnelle : ex : Fédération Française de Camping et Caravaning ou toute autre compagnie, pour se prémunir du vol, des dommages accidentels, de l'incendie ou tout autre désagrément. Le camping vous invite à être discret sur vos matériels (antivol vélo etc...) et de ne pas avoir d'objets de grande valeur, appareils électriques ou numériques, laissés à la vue de tout passant.

**III - SNACK**  
Le locataire-gérant assure ses affichages et ses horaires d'ouverture, ses approvisionnements. Le camping ne peut être tenu responsable de ses tarifs ni de ses prestations.  
Pain - frites - pizzas - boissons - glaces et plats à emporter y sont proposés en juillet et août.

**BAR** : En application des lois en vigueur, toute boisson alcoolisée sera refusée aux mineurs, ou à un adulte dont le degré d'alcoolisation serait déjà suffisant. Un document justifiant de votre date de naissance peut vous être demandé.  
**IV - PRESTATIONS DU CAMPING SUR PLACE**  
**MACHINES A LAVER ET A SECHER** : Jetons en vente en réception aux heures d'ouverture.  
**WIFI** : Le wifi est distribué uniquement dans le secteur bar-snack ; il n'est en revanche pas distribué aux emplacements. En 78-17, tous les réseaux internet et téléphonie sont saturés sur la région. Le camping, comme notre prestataire LCOPIA ne peuvent garantir la qualité ou le suivi de la diffusion internet liés aux réseaux, antennes ou à la sur-fréquentation. Inscription wifi en réception : 3 € à l'inscription sur présentation d'une pièce d'identité. Un code est attribué pour chaque appareil.

**ACCES VEHICULE** : Un seul véhicule est autorisé pour chaque emplacement. Un badge d'accès pour les barrières automatiques est alors attribué à titre personnel et soumis à caution de 30 €. En cas de perte ou de dégradation, le badge est alors facturé. Le badge ouvre les barrières de 7h à 23h (hors éventuelles horaires spéciaux affichés lors des feux d'artifice de l'été). Arrivée ou accès de nuit interdits.

**CIRCULATION** : Limitée à 10km/h. Les barrières sont fermées de 23h00 à 7h00 toute la saison. Par respect des autres vacanciers, les départs matinaux avant 7h00 sont interdits. Merci de respecter le sens de circulation établis.

**VELOS** : Leur circulation implique le respect du code de la route et des mesures de sécurité. De nuit, les vélos enfants ou adultes non munis d'éclairage sont interdits pour des raisons de sécurité. Conformément au code de la route, le casque vélo est obligatoire pour la sécurité des enfants.

**II - ACCES VACANCIERS**  
**BRACELET DE PRESENCE** : Obligatoire en juillet et août pour toute personne, tout résident dès 4 ans, séjournant au camping Les Ormeaux. Il s'agit d'un modèle fixe dominant accès au camping et à ses prestations. L'accès de jour ou de nuit se verra interdit à toute personne non portuse du bracelet aux endroits suivants : camping, espaces aquatiques, jeux, animations, sanitaires, etc... à l'exception du snack. Chaque bracelet est soumis à caution : 20 € par bracelet. Tout bracelet non restitué ou intentionnellement coupé ou détérioré sera facturé 20€. HORS HORAIRES RECEPTION déposer les bracelets dans la boîte à lettres et la caution (chèque ou N° CB) sera passée au destructeur de papier.

**VISEURS** : Ils devront s'annoncer en réception aux heures d'ouverture et obligatoirement stationner leur véhicule sur le parking extérieur. Les accès aux piscines, toboggans, jeux, sanitaires ne leur sont pas autorisés ; ils devront se conformer au présent règlement intérieur.

**MINEURS** : Pour un séjour individuel ou en groupe les moins de 18 ans hors du domicile familial non accompagnés d'un moins un de leur parent ou administrateur légal résidant sur le même emplacement ou localité ne sont pas acceptés pour des raisons de sécurité : le camping ne répondant pas aux normes des centres de vacances ou de loisirs (décret 2002-883 du 3 mars 2002). Cette clause s'applique également aux clients en sous-location. Pour information : Le fait de ne pas fréquenter ou utiliser certaines prestations du camping par goût ou pour raisons médicales ou autres... ne donne droit à aucune remise sur les différentes tarifications du camping. En cas de vol : Le camping ne garantit pas les vacanciers contre le vol de leurs effets ou biens personnels, c'est au campeur de prendre une assurance personnelle : ex : Fédération Française de Camping et Caravaning ou toute autre compagnie, pour se prémunir du vol, des dommages accidentels, de l'incendie ou tout autre désagrément. Le camping vous invite à être discret sur vos matériels (antivol vélo etc...) et de ne pas avoir d'objets de grande valeur, appareils électriques ou numériques, laissés à la vue de tout passant.

**III - SNACK**  
Le locataire-gérant assure ses affichages et ses horaires d'ouverture, ses approvisionnements. Le camping ne peut être tenu responsable de ses tarifs ni de ses prestations.  
Pain - frites - pizzas - boissons - glaces et plats à emporter y sont proposés en juillet et août.

**BAR** : En application des lois en vigueur, toute boisson alcoolisée sera refusée aux mineurs, ou à un adulte dont le degré d'alcoolisation serait déjà suffisant. Un document justifiant de votre date de naissance peut vous être demandé.  
**IV - PRESTATIONS DU CAMPING SUR PLACE**  
**MACHINES A LAVER ET A SECHER** : Jetons en vente en réception aux heures d'ouverture.  
**WIFI** : Le wifi est distribué uniquement dans le secteur bar-snack ; il n'est en revanche pas distribué aux emplacements. En 78-17, tous les réseaux internet et téléphonie sont saturés sur la région. Le camping, comme notre prestataire LCOPIA ne peuvent garantir la qualité ou le suivi de la diffusion internet liés aux réseaux, antennes ou à la sur-fréquentation. Inscription wifi en réception : 3 € à l'inscription sur présentation d'une pièce d'identité. Un code est attribué pour chaque appareil.

Muni de votre code d'accès, la liaison internet wifi est à votre disposition gratuite durant tout votre séjour. Le camping décline toute responsabilité liée à la détérioration de matériel sous quelque forme que ce soit (virus, bug, etc...). Les téléchargements illégaux sont interdits et sous l'entière responsabilité du client inscrit. Prestations gratuites (réservées à la clientèle du camping et incluses dans nos tarifs) : Accès au court de tennis (matériel prêt), tir à l'arc gratuit organisé en juillet et août sur le court de tennis (voir planning d'animation), tables de ping-pong, bouillottes, piscine et toboggans à arrivées freinées, aires de jeux pour enfants.  
**ANIMATIONS** (Dates non confirmées à ce jour) : Sur juillet et août :  
1) Sportives en journées : tir à l'arc, tonic gym à la piscine... (voir planning proposé en réception) ; Jeux enfants : 3 matinées par semaine de 10h à 12h (gratuit) ; Balades poneyes pour les enfants (4 à 10 ans) avec participation.  
2) Tournois sportifs : planning établi et affiché à la semaine ; tournis de pétanque une fois par semaine (avec participation). Une soirée dansante avec repas : chaque semaine dans la salle du bar jusqu'à 23h30 (horaires réglementés par la Préfecture). Le camping propose un panel d'activités à disposition et au choix de chacun. En cas de modification du planning ou non fréquentation du client par manque d'intérêt ou restriction liée à motif médical, goût, appréciation personnelle... le camping ne consent aucun rabais de prix sur la non fréquentation ou non utilisation d'une ou des prestations proposées.  
Organisation Camping : Au cas où l'établissement subirait une météo très défavorable, tempêtes, accidents, absence de salariés ou motifs administratifs, le camping serait en droit ou en obligation de modifier ou supprimer + ses + prestations et activités. Dans différents cas, un affichage informatif serait établi à l'attention de la clientèle. En revanche, aucune réduction ne sera effectuée sur les contrats et séjours en cours.

**V - L'ESPACE AQUATIQUE WEST PAS SURVEILLEE.**  
L'accès y est interdit aux enfants de moins de 12 ans non accompagnés d'un adulte durant toute la durée de leur présence en zone aquatique, pour en assurer la surveillance.  
Il se compose d'une piscine chauffée, patageoire, banc avec jets massant et de toboggans aquatiques (3 pistes avec arrivées freinées), d'une grande terrasse solaire avec transats : accès réservé uniquement à la clientèle du camping. Les bracelets y sont obligatoires. Espace ouvert du 1<sup>er</sup> mai au 9 septembre 2018 sauf aléa météo important. Merci de respecter les règlements affichés et les mesures de sécurité. Les chaussures doivent rester à l'extérieur de la zone ou dans votre sac. Les shorts longs, bermudés et caleçons sont interdits. Seuls les boxers et slips de bain sont autorisés. Pas de bousille, ballon, ou de jeu aquatique. Pour les bébés, le port de couche spéciale bain et maillot sont obligatoires.

**PISCINE** : Accès PMR à l'espace aquatique : le piscine quant à elle, n'est pas accessible ; Le bassin est d'une profondeur de 1,50m.  
**TOBOGGANS** : A partir de 8 ans sous la surveillance d'un adulte. Voir pictogrammes et affichages réglementaires. Les toboggans sont ouverts en juillet et août uniquement, et en fonction des conditions météo et techniques. Horaires limités de façon à maintenir la température de l'eau. Jeux aquatiques, gymnastique aquatique selon le planning des animations en juillet et août.

**VI - JEUX ENFANTS** : Jeux gonflables pour les 3 - 12 ans. Aire de jeux bébé 1 - 5 ans près du snack. Horaires maximum : de 10h à 21h. Voir règlements et affichages collés à chaque entrée. Tous les jeux sont sous la surveillance des parents. Rappel : il est imprudent de laisser jouer des tout-petits dans les jeux des grands ; pour des raisons de sécurité et par respect des normes constructeur, il est impératif d'observer les âges mentionnés pour chaque jeu. Chiens interdits sur les aires de jeux enfants. Jeu de foot - Home Ball - à partir de 6 ans.

**VII - LOCATIONS, SOUS-LOCATIONS ET EMPLACEMENTS** : **LE NUMERO D'EMPLACEMENT OU LOCALITE** définit sera attribué le jour de l'arrivée à chaque client ; **TOUT SEJOUR COMMENCE EST AUJOURD'HUI AUCUNE REDUCTION NI JOURN REMBOURSEMENT** ne sera effectué en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé du fait du locataire, et ce quel qu'en soit le motif (même défavorable ou tout autre). Cette clause s'applique également au droit d'accès au camping payable à l'arrivée, et qui n'est en aucun cas remboursable.

**BARBECUE** : Les barbecues